

Méningite à *Haemophilus influenzae*



Mise à jour
13/11/2024

Autres dénominations
Haemophilus Influenzae

Informations relatives à
CHUV / Bloc opératoire

Epidémiologie

Agent infectieux

Haemophilus influenzae type B

Réservoir

Homme

Mode de transmission



transmission par des gouttelettes, particules de grosse dimension (> 5 microns) dont la production est exacerbée par la toux, la conversation ou certaines interventions: ex. bronchoscopie



la dispersion de gouttelettes se limite à un rayon de 1 à 2 mètres depuis la source



les mains ou les gants contaminés par les gouttelettes peuvent aussi être un vecteur



portes d'entrée: muqueuses (nez, gorge)

Période d'incubation

Inconnue, probablement courte: 2 à 4 jours

Durée d'infectiosité

24 après l'introduction d'un traitement antibiotique adéquat

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures Additionnelles

Hospitalisation :



Mesures Additionnelles Gouttelettes



Voir fiche ci-dessous

Ambulatoire interventionnel :



Mesures Additionnelles Gouttelettes



Voir tableau synthétique [secteurs ambulatoires interventionnels](#)

Ambulatoire non interventionnel :



Précautions Standard



Voir tableau synthétique [secteurs ambulatoires non interventionnels](#)

Placement

-  Chambre individuelle
-

Durée des mesures

-  Jusqu'à 24 heures après l'introduction d'un traitement antibiotique adéquat
-

Signalétique

-  Affiche A3 pour les visiteurs et affiche "entrée Mesures Additionnelles" sur la porte à l'extérieur de la chambre
 -  Chariot d'isolement avec surblouses + masques de soins devant la chambre
 -  Affiche "sortie Mesures Additionnelles" sur la porte à l'intérieur de la chambre
 -  Plaquette sur la potence du lit, à transférer sur la chaise lors de transport
 -  Aux soins intensifs/continus, si pas de box disponible, délimiter avec du ruban adhésif rouge le périmètre d'isolement
 -  Avant intervention chirurgicale, indiquer les Mesures Additionnelles dans Digistat
-

Suivi microbiologique

-  Pas nécessaire de faire un prélèvement de suivi sauf avis contraire HPCi
-

Soins de base

- En cas de douche commune, le patient en Mesures Additionnelles passe en dernier
-

Matériel de soins

- Le matériel de soins est réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles
 - Privilégier le matériel à usage unique
-

Transport

- Masque de soins pour le patient et le transporteur
 - Toilette corporelle du jour réalisée, chemise d'hôpital propre, protections changées si incontinence, pansements hermétiques et non souillés si plaies, désinfection des mains
 - Si transfert en chaise, y suspendre la plaquette de la potence du lit
 - Désinfection du pourtour du lit et des accessoires (pompes à perfusion, chaise roulante) avant de sortir de la chambre
 - Surblouse et gants pas nécessaires pour le patient et le transporteur
 - Limiter les déplacements aux besoins essentiels
-

Circulation

-  Sorties limitées à la physiothérapie de mobilisation et aux besoins essentiels. Lors d'hospitalisation prolongée et si patient compliant, possibilité de sorties au BH 08 ou à l'extérieur
 -  Toilette corporelle du jour réalisée, chemise d'hôpital propre, protections changées si incontinence, pansements hermétiques et non souillés si plaies, désinfection des mains
 -  Le fauteuil du patient ou tout autre dispositif est désinfecté au moyen d'une lingette imprégnée d'alcool ou de détergent/désinfectant avant la sortie de la chambre
 -  Masque de soins pour le patient et le soignant
 -  Surblouse et gants pas nécessaires pour le patient
 -  Surblouse indiquée pour le soignant seulement si contact direct avec le patient
-

Visiteurs

-  Port d'un masque de soins
 -  Ne pas s'asseoir sur le lit
 -  Désinfection des mains en sortant de la chambre
 -  Surblouse seulement si participation aux soins
-

Transfert/Sortie

-  Avertir le service/l'établissement de soins de destination
-

Prise en charge des personnes contacts

Mesures

-  Pour les enfants < 3 ans non vaccinés ayant séjourné dans la même chambre, une prophylaxie doit être discutée
-  Les enfants < 6 ans ayant un contact avec un cas doivent être surveillés
-  Le risque de cas secondaires de méningite à *Haemophilus influenzae* chez l'adulte est extrêmement faible. Les recommandations actuelles à une antibiothérapie post-expositionnelle se limitent aux contacts familiaux du cas si présence d'un nourrisson < 12 mois ou d'un enfant < 3 ans non vacciné dans la famille, ainsi qu'aux enfants d'une crèche si cas groupés:
 -  Enfant : rifampicine 20 mg/kg/j p.o. (max. 600 mg) x 4 jours
 -  Adulte : rifampicine 600 mg p.o. 1 x/j. x 4 jours (sauf si femme enceinte)

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des mains

-  Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec la solution hydro-alcoolique

Gants

-  Non indiqués en systématique
-  A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)

Blouse de protection

-  Oui, si contact direct avec le patient ou son environnement immédiat



Pas nécessaire si simple passage dans la chambre

Masque de soins



Oui, masque de soins lorsque le travail s'effectue dans un rayon de 1 à 2 mètres du patient

Lunettes de protection



Non en systématique



A porter selon les indications des Précautions Standard (risque de projections de liquides biologiques)

Nettoyage/désinfection

Matériel de soins



Utiliser le détergent/désinfectant usuel

A la levée des Mesures Additionnelles :



Désinfecter tout le matériel à usage multiple présent en chambre



Conserver le matériel non désinfectable (boîtes de gants, masques, lingettes, etc) présent dans la chambre sauf si souillures visibles

Lit et literie

-  Utiliser les sacs à linge usuels
-  Se désinfecter les mains avant toute manipulation de linge propre
-  Ne pas remplir les sacs à linge sale au-delà du 2/3 de leur capacité

A la levée des Mesures Additionnelles :

-  Changer le lit et la literie
-

Environnement

-  Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien
-  Entretien de l'environnement direct du patient 1x par jour
-  Les surfaces souillées par des liquides biologiques doivent être nettoyées/désinfectées immédiatement

A la levée des Mesures Additionnelles :

-  Désinfection minutieuse de l'environnement direct du patient (table de nuit, armoire patient, etc.)
 -  Nettoyage et désinfection de la chambre par le service propreté et hygiène
 -  Pas de changement du rideau de lit
 -  Nettoyage de la surface du paravent
 -  Pas de trempage du rideau de la salle de bains
-

Déchets

-  Elimination des déchets selon les filières habituelles
-

Déclaration du cas

Déclaration au service HPCI

 Oui

Déclaration au médecin cantonal

 Déclaration du médecin dans un délai de 1 semaine
